MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU BUDGET

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

ARRETE N° 5904 /MEFB - CAB
portant expropriation pour cause d'utilité publique.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget

VISAS :

(/u la Constitution;

(/u la loi de finances n° 17-2000 du 30 décembre 2000 notamment en son article 3, portant institution du régime de la propriété foncière ;

(/u le décret n° 2002-341 du 18 août 2002 portant nomination des membres du Gouvernement ;

(/u le décret n° 2002-342 du 18 avril 2002 portant organisation des intérims des membres du Gouvernement ;

D.G.I

(/u la lettre n° 186 du 19 juillet 2002 de Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre à la Présidence de la République, chargé du Cabinet du Chef de l'Etat et du Contrôle d'Etat;

(/u l'ensemble des textes tenant lieu d'avis technique ;

(/u les nécessités d'utilité publique ;

ARRETE :

Article premier : Est prononcée pour cause d'utilité publique, l'expropriation des parcelles situées aux abords du Stade EBOUE dont les occupants sont ci-dessous désignés :

- ELENGA DOUNIAMA..... 115.401.712
- DOUCOURE & FRERES..... 166.439.700
- KONDZI Georges..... 6.938.212
- DJIO Daniel..... 12.471.956
- AMPION..... 52.036.000
- AMPION..... 7.606.188
- DALVA..... 46.526.000
- LOUEMBE Dieudonné..... 6.000.000
- MOKAMA Mathieu..... 36.913.470
- MIAFOUNA Chrysostome.....156.807.520

../...

Article 2 : Les frais d'indemnisation évalués par les services techniques de la Direction Générale de l'Urbanisme et de l'habitat à la somme totale de : six cent vingt deux millions cent quarante mille sept cent cinquante huit (**622.140.758**) francs CFA sont à la charge de l'Etat Congolais.

Article 3 : Le présent arrêté, qui prend effet à compter de sa date de signature sera inséré au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 27 Novembre 2002

Pour le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, en mission,

Le Ministre du Plan de l'Aménagement du Territoire et de l'Intégration Economique,

MINISTERE DU PLAN, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'INTEGRATION ECONOMIQUE
REP. DU CONGO
UNITE TRAVAIL PROGRES
Le Ministre

Pierre MOUSSA

AMPLIATIONS :

SGG	2
MEFB	2
MAIRIE B/Ville	2
DGI	2
DEDT	2
DCHPF	2
CADASTRE	2
JORPC	2
ARCHIVES	2